

Des nouvelles de l'équipe du Parc

Le pôle « Evaluation et prospective »: un pôle pour assurer des missions nouvelles au sein du Parc ...

Notre pôle évaluation et prospective (EVAP) a été créé en 2008 pour répondre :

- aux nouvelles obligations qui incombent aux Parcs naturels régionaux en matière de suivi évaluation de leur charte et de suivi de l'évolution de leur territoire
- aux attentes des collectivités partenaires du Parc, de la population et des acteurs locaux du territoire, qui expriment de plus en plus un besoin d'information voire de participation à l'action publique.



De gauche à droite : Régine Gal, Philippe Iseemann

Ainsi, nos missions sont les suivantes :

- la **révision de la charte et le suivi évaluation de sa mise en œuvre**,
- le **suivi et surveillance de l'évolution du territoire et de ses enjeux**,
- la **valorisation et le partage des données acquises sur le territoire et concernant l'action du Parc**

- et l'**évaluation participative et la prospective**, deux missions qui restent à développer dans les années à venir.

C'est un pôle qui a une dimension transversale : nous apportons un appui technique et méthodologique à d'autres agents du Parc dans nos champs de compétence, nous valorisons leur travail à travers des synthèses, bilans, rapports d'activités...

Il a également une dimension plus opérationnelle puisqu'il conduit en direct un certain nombre d'actions.

Lors de la **révision de la charte**, coordonnée par notre pôle, nous avons mobilisé de nombreux habitants, professionnels, élus, institutionnels qui ont concerté, débattu pour élaborer le nouveau projet de territoire. Nos actions et missions actuelles intègrent la nécessité de poursuivre cette mobilisation, de mettre la charte à la portée de tous, en développant des outils adaptés (guides, sites internet participatifs...). Depuis la fin de l'année 2011, des membres du conseil de parc participent à la rédaction d'un **guide de valorisation de la nouvelle charte**.

Afin de mener à bien ces missions, d'autres outils informatiques sont en cours de développement :

- Un **système d'information territorial (SIT)** qui permet de mettre à disposition du grand public en accès libre (via internet : www.pnrpaca.org) des informations géographiques concernant le territoire du Parc et de la Réserve de biosphère (observatoire Camargue) : patrimoine naturel et culturel, paysage, littoral, économie locale...
- Un logiciel, du doux nom d'**EVA**, initié par la fédération des parcs naturels régionaux de France, qui permet de suivre et d'évaluer la mise en œuvre de la charte.
- Une équipe au service du territoire...

Philippe Isenmann, Chantal Mebrek, et Régine Gal, composent ce pôle et mettent en œuvre les missions précédentes.

Philippe Isenmann, chargé de mission information géographique et géomatique :
« J'administre, développe, analyse et valorise via notamment le SIT, l'information géographique. Ces informations touchant à l'occupation du sol, aux inventaires écologiques, au foncier, au réseau hydraulique, aux activités socio-économiques, constituent des éléments essentiels pour faire des choix d'actions, prendre des décisions pour notre territoire. Je co-anime aussi, avec la responsable du pôle, l'observatoire Camargue mis en place à l'échelle de la Réserve de biosphère. Actuellement je suis de très près la nouvelle campagne d'acquisition des données d'occupation du sol du territoire du Parc : c'est un suivi essentiel que l'on réalise tous les 5 ans ».

Chantal Mebrek, chargée de la valorisation des données

« J'assure la valorisation et le partage des données numériques et d'informations non cartographiques essentielles à la connaissance du territoire. Je gère avec Philippe Isenmann le back office du système d'information territorial du Parc. J'élabore et mets à jour des synthèses thématiques concernant l'évolution du territoire. Je coordonne également, en relation avec la responsable du pôle, les saisies sous le logiciel EVA. Nous venons de finaliser le rapport d'activités 2011. Dans les mois à venir, je vais me consacrer à l'élaboration du "guide pratique de la charte et du Parc au quotidien", qui a mobilisé des membres du Conseil de Parc ».

Régine Gal, responsable du pôle.

« Entre 2005 et 2011, sous la responsabilité du directeur, j'ai coordonné la procédure de révision de la charte qui a abouti au renouvellement du classement du Parc en PNR en février 2011. Depuis je me consacre au suivi et à l'évaluation du nouveau projet de territoire. J'anime la commission du même nom, et co-anime aussi, avec Philippe Isenmann l'observatoire Camargue à l'échelle de la Réserve de biosphère. Le parc de Camargue est, au sein des parcs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur référent en matière d'évaluation : je participe à ce titre-là à des actions interparcs. »

Des stagiaires en appui sur plusieurs missions du Parc



De gauche à droite : Marine Pascal, Aurélie Bouet

Marine Pascal, une interlocutrice pour les professionnels souhaitant s'engager dans la Charte européenne du tourisme durable

Depuis 2008, dans le cadre d'une démarche collective avec les autres Parcs naturels régionaux de Provence Alpes Côte-d'Azur (Alpilles, Queyras, Luberon et Verdon), le Parc de Camargue s'est engagé à mettre en œuvre les principes dans la « Charte européenne de tourisme durable » (CETD), sur son territoire et avec les professionnels.

Outil de développement touristique géré par Europarc (fédération européenne des espaces protégés), la CETD est structurée en 3 volets pour engager les acteurs dans une démarche de progrès :

- le volet 1, permet à un espace protégé de définir avec les acteurs du territoire sa stratégie territoriale et son plan d'actions sur 5 ans ;
- le volet 2, permet aux prestataires touristiques de définir et mettre en place sur 3 ans un plan d'actions individuel en matière de tourisme durable, cohérent avec les enjeux et la stratégie du territoire ;
- le volet 3 concerne les organismes situés dans ou en dehors de l'espace protégé qui commercialisent la destination dans une approche de développement durable.

Dans la continuité de leur adhésion au volet 1 de la CETD (la candidature du Parc de Camargue a été officiellement approuvée par Europarc en août 2010), les Parcs naturels régionaux de Provence Alpes Côte-d'Azur viennent de lancer une démarche d'accompagnement des entreprises touristiques

afin de leur permettre d'améliorer leurs pratiques en matière de développement durable et d'obtenir, pour celles qui le souhaitent, la marque « Accueil du Parc » ou un autre label de tourisme responsable.

Cette démarche innovante soutenue financièrement par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur et l'Union européenne s'appuie sur les compétences de différents partenaires (Conseil régional, Fédération régionale des Offices de tourisme et Syndicats d'initiative, Comité régional du tourisme, Chambres de commerces et d'industrie, Agence départementales du tourisme, Chambres d'agriculture) afin de faire bénéficier les entreprises candidates à la démarche d'une dynamique de réseau et d'actions de valorisation de leur établissement.

Pour l'aider à mener ce travail, le Parc de Camargue a fait appel aux compétences de **Marine Pascal**, étudiante en **master 2 «Ingénierie du Développement Territorial »** à l'Institut de géographie alpine de Grenoble, qui dans le cadre de son stage de fin d'étude, est chargée des missions suivantes.

- Information et sensibilisation des professionnels à la CETD et organisation de réunions collectives
- Participation aux diagnostics individuels des établissements engagés dans la démarche et confiés à un bureau d'études
- Accompagnement des professionnels pour prioriser et formaliser leurs plans d'actions à 3 ans et s'engager dans le volet 2 de la CETD
- Suivi collectif des prestataires dans leur démarche de progrès (organisation d'ateliers techniques et de formations thématiques) et des établissements candidats à la marque « Accueil du Parc »
- Participation à la réalisation de supports d'information et de promotion auprès des clientèles, notamment dans le cadre du partenariat engagé avec le Comité régional du tourisme (comme par exemple le blog www.mesescaparc.fr)

Aurélié Bouet réalise un inventaire des usages du littoral de Camargue

Aurélié Bouet s'est vue confier la mission d'établir un inventaire des pratiques et usages qui s'opèrent sur l'ensemble des plages du territoire du Parc dans le but de réaliser un guide sur les usages du littoral de Camargue. Cette mission se déroule dans le cadre de son

curse universitaire de **master 1 spécialité eau et littoral**. Pendant les trois mois de stage au Parc, Aurélié devra recenser les usages littoraux et marins et identifier les secteurs à enjeux. Son diagnostic apportera des éléments d'appréciation sur la gestion de la fréquentation et de sa maîtrise, et sur les potentiels conflits d'usage. Une analyse des statuts de protection et du droit du littoral viendra compléter le diagnostic. Aurélié enquêtera également les acteurs concernés (associations de sports de nature, plaisanciers, gestionnaires, communes...) pour mieux connaître et identifier leurs pratiques et pour recueillir leurs besoins. Les différents contacts qui sont d'ores et déjà pris démontrent la nécessité de communiquer sur la réglementation et de sensibiliser les usagers du littoral qui ne perçoivent pas toujours l'impact de leurs pratiques au regard de la fragilité des milieux dunaires et sableux.

Au Musée de la Camargue grâce à Thomas Dupuis et Kerwyn Cox, la numérisation des collections se poursuit...



De gauche à droite : **Thomas Dupuis**, **Kerwyn Cox**, **David Pando**, **Céline Falavard-Avondet**

Conduite depuis 3 ans par **Céline Falavard-Avondet**, la numérisation des collections est un des grands chantiers menés par le Musée de la Camargue.

Si les plaques de verre photographiques de Naudot et Bouzanquet ont été numérisées par un photographe professionnel, David Huguenin, c'est à présent l'équipe du musée qui poursuit ce travail avec l'aide d'étudiants stagiaires.

Thomas Dupuis, étudiant en première année de BTS « Animation, gestion touristiques locales » a participé au conditionnement, au marquage et au rangement des 1800 plaques de verre de Carle Naudot. C'est à présent la collection Bouzanquet qui doit être traitée.

Kerwyn Cox, étudiant en 3e année de licence « Administration des Institutions Culturelles », a numérisé les 1300 photographies et cartes postales d'Etienne Laget (1896-1990), sources d'inspiration du peintre.

Ainsi, depuis 2009, plus de 6000 objets ont été numérisés et sont en cours de documentation et d'informatisation.

L'ensemble des résultats est aujourd'hui visible :

- dans les éditions du Parc naturel régional de Camargue
- lors de projections thématiques au musée ou sur le territoire,
- dans les expositions temporaires de nos partenaires,
- sur le site internet www.museedelacamargue.fr, ouvert au début de l'année 2012,
- sur la base Joconde, catalogue collectif des collections « musées de France », site du ministère de la Culture

La consultation en ligne de ces fonds permet une importante diffusion du patrimoine camarguais vers un large public. En 2011, 15000 visiteurs virtuels ont voyagé dans les collections du musée via le site Joconde. Bientôt, le nouveau Musée de la Camargue réservera une place importante à ces images qui constituent, par leur qualité et les informations qu'elles nous livrent, la partie essentielle des collections du musée.

L'actualité du Conseil de Parc

Mercredi 27 juin, prochaine réunion du Conseil de Parc

La prochaine réunion du Conseil de Parc se tiendra le 27 juin à 17h30 au Mas du Pont de Rousty, siège du Parc. A l'ordre du jour, de nombreux dossiers importants:

- Préparation de la fête des Parcs,
- Recensement des hirondelles de Camargue,
- Sorties découverte,
- Opération reboisement,
- Participation au Congrès des Parcs, ...

On compte sur vous !

Un petit apéritif convivial clôturera cette dernière rencontre avant la trêve estivale.

Contact : Didier Olivry, Muriel Cervilla 04 90 97 19 89

Appel à toutes les bonnes volontés

Pour préparer l'exposition sur l'évolution des paysages en Camargue, le Parc naturel régional de Camargue recherche des images de la Camargue depuis le début du 20ème siècle : photographies papier, diapositives, cartes postales, photographies numériques,

Nous proposons de venir chez les personnes qui le désirent pour regarder leurs boîtes ou albums de photos ou de cartes postales au moment qui leur convient. Nous emprunterons alors quelques images qui seront restituées très rapidement après numérisation.

Vous pouvez nous aider en nous donnant accès à vos propres images ou celles de votre famille mais aussi en nous indiquant et nous recommandant d'autres personnes de votre entourage qui pourraient aussi nous accueillir !

Renseignements : Roberta Fausti, 04 90 97 19 74 – doc@parc-camargue.fr

A vos agendas

mercredi 4 juillet à 9h30, réunion du Comité syndical et du Conseil de Parc

« Camargue plurielle »

DU LUNDI 13 AU MERCREDI 15 AOÛT, Les Saintes-Maries-de-la-Mer

Les diverses facettes de la Camargue représentées à travers de nombreuses animations : festival de jazz manouche, espace terroir Camargue, course camarguaise, abrivado, corrida portugaise, et spectacle équestre Camargue « Vaccarès » sur réservation auprès du comité des fêtes saintoises. A cette occasion le Parc naturel régional de Camargue avec la mairie des Saintes-Maries-de-la-Mer et le comité d'organisation des fêtes saintoises organisent les 14 et 15 août place des gitans, un « Espace terroir Camargue » de mise en valeur des produits et de l'artisanat local.

Contact : Muriel Cervilla 04 90 97 19 89 Tout le programme sur www.saintesmaries.com

16e nuit européenne de la chauve-souris

SAMEDI 25 AOÛT de 16h à 23h en Camargue

Film, conférence et sortie nocturne

Parmi les 41 espèces de Chauves-souris européennes, 34 sont présentes en France mais certaines doivent faire face à de nombreuses menaces. A l'occasion de la 16e nuit européenne de la chauve-souris, le Parc naturel régional de Camargue et le Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise vous invitent à venir vous plonger dans le monde mystérieux de ces mammifères volants.

Gratuit -Tout public.

Réservations : Centre de découverte du Scamandre 04 66 73 52 05

Pour en savoir plus sur les chauves-souris : www.lifechiromed.fr

Camargue gourmande

DU 7 AU 9 SEPTEMBRE

Arles -Place de la République, dans le cadre de la Féria du riz

Le Parc naturel régional de Camargue et le Syndicat des riziculteurs s'associent pour cette nouvelle édition de Camargue gourmande, organisée par l'Office de tourisme d'Arles, pour vous proposer des ateliers d'animation-dégustation thématiques autour des produits du terroir qui seront préparés par les chefs du Conservatoire grand sud des cuisines de Camargue. Producteurs, professionnels du territoire, nutritionniste vous feront partager autour de ces ateliers culinaires leur action en faveur des produits sous signe de qualité (IGP, AOP, Bio...) ou marqués Parc, et le bien-fondé de leur utilisation. A chaque atelier son produit : le riz sous toutes ses formes, le taureau, l'écrevisse ou la pomme de terre des sables... accompagnés de vins de Camargue et agrémentés d'huile d'olive, de fleur de sel ou de légumes raviront vos papilles. Venez déguster et découvrir tous ces produits sur le stand du Parc et des riziculteurs ! Profitez-en pour tester vos connaissances sur la Camargue en participant au jeu « La Camargue en 10 étapes ». Pour petits et grands à partir de 8 ans.

Tout le programme des ateliers culinaires sur www.parc-camargue.fr

Tout le programme de la manifestation sur www.arlestourisme.com

Fête des Parcs naturels régionaux

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur fête les Parcs des Alpilles, de Camargue, du Luberon et du Queyras.

Fête du Parc de Camargue : « La Camargue, entre fleuve et mer »

Port-Saint-Louis-du-Rhône

Située à l'embouchure du grand Rhône, entre fleuve et mer, la ville de Port-Saint-Louis-du-Rhône a intégré le territoire du Parc naturel régional de Camargue en février 2011. Née au début du 20e siècle autour de l'activité portuaire, cette cité a su préserver son patrimoine naturel et culturel aux franges de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer.

Beaucoup d'habitants exercent des métiers liés à la mer et à la plaisance dans l'anse de Carteau, qui constitue un site exceptionnel pour la conchyliculture. La « moule de Carteau » est un coquillage de qualité, charnu et gouteux, que nous vous invitons, avec les Port-Saint-Louisiens, à venir découvrir et déguster à l'occasion de cette Fête des Parcs !

*Réservations et renseignements au 04 90 97 9397 à partir du 1er septembre 2012
Contact : Muriel Cervilla 04 90 97 19 89*

Activités du Musée de la Camargue

Les chevaux du sud

Festival du livre et du film équestre Saintes-Maries-de-la-Mer du 11 au 15 juillet

JEUDI 12 JUILLET

« Journée Camargue » Relais culturel et place de l'Église des Saintes-Maries-de-la-Mer
Le festival du livre et du film équestre « Les chevaux du sud » propose, à tous les publics, de découvrir la dimension culturelle de cette passion et leur donner la chance de rencontrer les acteurs de cet univers. La littérature et le cinéma équestre sont d'une richesse incroyable. Ils couvrent une infinité de domaines où les hommes et chevaux sont étroitement liés. Le Musée de la Camargue s'associe aux éditions Actes Sud pour une « Journée Camargue » accompagnée par Estelle Rouquette, conservateur du musée.
Gratuit - Tout public

Programme

Toute la journée : Salon du livre équestre au relais culturel Présentation de la 3e édition de l'ouvrage « Camargue et gardians » de Carle Naudot.

9h30 : « Chevauchée littéraire » au Domaine de Maguelonne, accompagnée par Estelle Rouquette

17h : Projection du film « Le Roi de Camargue » de André Hugon, commentée par Estelle Rouquette

19h : Projection du film « Cow-boys sans retour » de Hervé Ciret

22h : Projection sur le mur de l'église des Saintes-Maries-de-la-Mer, de westerns tournés en Camargue par Jean Durand et Jo Hamman avec musiciens en live.

Informations : Musée de la Camargue 04 90 97 19 82 (pour la « Journée Camargue ») Office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer 04 90 97 82 55 www.leschevauxdusud.com

Lecture spectacle « Il y avait une fois... des contes... »

JEUDI 19 JUILLET DE 11H30 À 13H

La Maison du théâtre et de la poésie de Nîmes prend ses jardins d'été... La Compagnie Théâtre 7 présente une lecture spectacle au sein des marais, champs et rizières. Michel Boy nous fait entendre, découvrir ou redécouvrir des contes dans le cadre magique et exceptionnel de la Camargue.

Mise en voix : Michel Boy ; régie générale : Brigitte Antagnac.

Tout public 12 € par participant / Passeport culturel étudiant : 5€

Sur réservation au Musée de la Camargue (places limitées).

Feria du cheval

SAMEDI 21 JUILLET

« Hommage aux femmes de Camargue » Domaine de Méjanès – Saintes-Maries-de-la-Mer

Exposition de photographies de Carle Naudot

Remise de la médaille du Club Méjanès aux femmes qui œuvrent au quotidien pour la valorisation de la Camargue. Cette année, la Féria du cheval met à l'honneur les femmes de Camargue : manadières, poétesses, écrivains, professeurs, chroniqueuses, photographes, journalistes et toutes celles qui autrefois, dans l'ombre, ont orchestré la vie des mas... Les « tanto ». Le Parc naturel régional de Camargue et son musée ont souhaité, par cette exposition, porter un regard historique sur le territoire, la vie et les traditions camarguaises, à travers des portraits de femmes des 20e et 21e siècles.

Au programme de la Féria du Cheval

Accoso y Derribo, spectacles équestres, corrida du Rejon d'Or, avec plus de 100 chevaux ibériques et camarguais, 40 artistes et près de 10 heures de spectacles. www.feriaducheval.camargue.fr

Renseignements : Musée de la Camargue, Mas du Pont de Rousty, 13200 Arles Tél : 04 90 97 10 82 / Courriel : musee@parc-camargue.fr